

## Que s'est-il passé cette semaine sur le marché de la santé ?

### CHEZ NOS CLIENTS ET PROSPECTS

#### **Harmonie Mutuelle : les raisons des hausses tarifaires pour 2020**

*L'argus de l'assurance - 31/10/2019*

- Harmonie Mutuelle confirme qu'elle ne répercutera pas les conséquences tarifaires de la réforme du 100 % Santé sur les cotisations des adhérents individuels.
- Au 1er janvier 2020, la réforme entrera en vigueur pleinement pour l'optique, et en grande partie pour les prothèses dentaires et auditives. Les dépenses supplémentaires occasionnées par cette réforme, évaluées par la mutuelle à 10 millions d'euros en 2019 et 3,3 millions d'euros en 2020, « *ne seront pas répercutées sur les cotisations des adhérents* ».
- Cela ne signifie pas, pour autant, qu'Harmonie Mutuelle n'augmentera pas ses tarifs l'an prochain, les hausses tarifaires seront tout au plus contenues. « *Dans un contexte de hausse des dépenses de santé de plus de 2,3 % en individuelle et de 4 % en collective, tenant compte du moindre remboursement de l'homéopathie par le régime obligatoire, Harmonie Mutuelle répercute uniquement ce surplus de dépenses attendu sur les cotisations pour maintenir une exploitation équilibrée* », précise la mutuelle.

#### **Iki, un nouvel arrivant chez les courtiers grossistes**

*L'argus de l'assurance - 31/10/2019*

- Lancée en 2019, la société « Iki », du groupe Filiassur, se lance dans le monde de l'assurance. Son nom signifiant « nouveau départ », le courtier grossiste ambitionne de devenir la référence de l'assurance de personnes.
- La société a lancé sa première offre digitale : une assurance emprunteur personnalisable selon les profils.

#### **Malakoff Médéric Prévoyance poursuivi en justice par une branche professionnelle**

*L'argus de l'assurance - 30/10/2019*

- L'institution de prévoyance est assignée en référé par une branche professionnelle suite à un relèvement de cotisations en prévoyance jugé excessif – et par l'envoi de courriers de résiliation.
- C'est la branche du négoce et des prestations de services dans les domaines médico-techniques qui est concernée : elle regroupe un peu moins de 30 000 salariés, sous l'égide de deux organisations employeurs, la Fédération des Prestataires de Santé à Domicile (Fedepsad) et de l'UNDPM (Union Nationale Des Prestataires de dispositifs Médicaux).

#### **Comment la Macif tourne la page de la régionalisation**

*L'argus de l'assurance - 30/10/2019*

- Dans la perspective de son rapprochement avec Aésio, la Macif entend rompre définitivement avec son organisation historique pour mettre en place un pilotage centralisé des activités. Un changement culturel de taille pour ses salariés.

### **Prévoyance : SwissLife France digitalise une partie de son offre**

*L'argus de l'assurance - 30/10/2019*

- SwissLife France a repensé sa gamme prévoyance et lance trois contrats intégralement digitaux, en complément de son offre actuelle, à destination des entreprises et des particuliers.
- Deux des trois offres visent les entreprises et peuvent être souscrites ensemble si besoin, protégeant les associés d'une entreprise ainsi que le ou les homme(s)-clé.

## **SUR NOS DOMAINES D'INTERVENTION**

### **PLFSS 2020 : le projet de budget adopté en 1ère lecture à l'Assemblée nationale**

*L'argus de l'assurance - 30/10/2019*

- Les débats se sont surtout attardés sur la difficile situation de l'hôpital public, sans remise en cause de la place et du rôle des organismes d'assurance maladie complémentaire (Ocam), ni des réseaux de soins, comme cela a pu être le cas à plusieurs reprises ces dernières années.
- Les députés ont notamment entériné une révision du mode de financement des urgences, et voté un amendement du gouvernement qui améliore la visibilité des établissements de santé à trois ans sur leurs ressources financières, dès la période 2020-2022.

### **Arrêté du 29 octobre 2019 relatif aux conditions de prise en charge au titre de la protection complémentaire en matière de santé pour les soins dentaires prothétiques et pour les équipements d'optique médicale**

*Legifrance arrêté 29/10/2019*

- Publication des différents articles liés à la mise en oeuvre de la réforme du 100% santé (tarifs optique, PLV, LPP) et l'entrée en vigueur de la nouvelle Complémentaire Santé solidaire fusion de la CMU-C et de l'ACS, (plafond dentaire, adhésion et renouvellement).

## **POUR LA CULTURE GÉNÉRALE**

### **La communication sur la prévention en santé jugée utile et efficace**

*Miroir Social - 31/10/2019*

- Le groupe VYV entend faire de la prévention en santé l'un des axes majeurs de son action, en inscrivant son offre de services prévention dans le parcours de vie de l'adhérent.

- Avec Occurrence HealthCare, il a donc mené une étude en ligne auprès de 2 000 personnes au mois de mars, pour en savoir davantage sur la perception que les Français ont de la prévention et de la communication qui en est faite.
- Les résultats montrent que la santé est un sujet d'intérêt majeur pour les Français : 86 % d'entre eux s'y intéressent. Deux sujets retiennent particulièrement l'attention de 80 % des répondants : la nutrition et l'activité physique.
- La mutuelle est identifiée comme émettrice de communication de prévention en santé par un quart des Français. Ces communications sont jugées utiles et efficaces :
  - 50 % des Français effectuent des recherches complémentaires après y avoir été exposés ;
  - 30 % d'entre eux modifient au moins temporairement leurs comportements, notamment concernant la nutrition, l'activité physique et le sommeil.

### **Mutuelles du Soleil lance une académie dédiée aux alternants**

*L'argus de l'assurance - 31/10/2019*

- Quinze étudiants ont été sélectionnés pour intégrer la première promotion de l'Académie MDS. Objectif à terme : se constituer un creuset de jeunes talents et renforcer l'image du groupe.

### **La France touchée par une fuite de données de santé**

*TIC Santé - 30/10/2019*

- Des chercheurs de la société d'informatique WizCase ont découvert neuf bases de données de santé non sécurisées dans sept pays.
- Ces données en libre accès portent notamment sur des prescriptions médicales, des observations médicales, des numéros de sécurité sociale, des noms complets, des adresses et numéros de téléphone de patients, des informations sur les employés ou encore des informations sur des recherches médicales.
- Aucun mot de passe, ni système d'authentification n'était nécessaire pour accéder à ces informations. Le Canada, les Etats-Unis, le Brésil, le Nigeria, l'Arabie Saoudite, la Chine et la France sont concernés par cette faille de sécurité.
- La France serait concernée par une fuite de 5,7 Go de données, soit près de 1.500 documents. Le pays le plus touché est la Chine avec 43 Go de données de santé dans la nature, soit environ 24 millions de documents.

### **Assurtech : la sélection de Fintech Global des jeunes pousses les plus innovantes**

*L'argus de l'assurance - 28/10/2019*

- Le cabinet Fintech Global a publié sa liste annuelle des 100 assurtech les plus innovantes dans le monde. Les jeunes pousses françaises se retrouvent assez peu représentées.
- Des quatre assurtech françaises de la liste de 2018, seule Moonshot-Internet, l'assurtech de Société générale Insurance, conserve sa position – au contraire de +Simple, AssurUp et Otherwise. Un fleuron bien reconnu de l'écosystème assurtech français fait son entrée dans ce panorama en la personne de Shift Technology, tandis que le courtier Fluo l'intègre également.

**Oodrive décroche la certification "hébergeur de données de santé"**

*TIC Santé - 28/10/2019*

- Oodrive, leader français de la gestion de fichiers en ligne, a annoncé le 17 octobre l'obtention de la certification d'hébergeur de données de santé à caractère personnel (HDS).

**Entrepôts de données de santé : les CHU pointent un besoin de "confiance" et de compétences**

*TIC Santé - 28/10/2019*

- La mise en place d'entrepôts de données de santé (EDS) hospitaliers nécessite d'avoir la "confiance" des patients et des médecins et fait naître de nouveaux besoins en compétences sur la structuration des données.
- Le premier frein à la constitution de ces entrepôts mentionné par les équipes hospitalières est le blocage d'ordre culturel qui peut exister autour du partage et de la réutilisation de données de santé.